

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 43 (1979)
Heft: 171-172

Artikel: La préposition entre en ancien français
Autor: Herslund, Michael
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PRÉPOSITION *ENTRE* EN ANCIEN FRANÇAIS

o. Une des particularités de la préposition *entre* est qu'elle exige, à l'encontre des autres prépositions de l'ancien français, un régime au pluriel (nom au pluriel, nom collectif, noms coordonnés) :

Ex. 1 $\left\{ \begin{array}{l} \text{les braz} \\ \text{entre } \left\{ \begin{array}{l} \text{la brace} \\ \text{le braz destre et le senestre} \end{array} \right. \end{array} \right.$

Pour l'exemple *entre la brace*, cf. : *Ne jerrriez ja mais entre sa brace* (Roland 1721).

Si, avec les termes de la logique, on appelle *entre* un prédicat dans la représentation sémantique, c'est donc un prédicat qui exige, comme argument(s), plusieurs individus :

Ex. 2 $\left\{ \begin{array}{l} (x_1 \dots x_n) X_{plur} \\ \text{entre } \left\{ \begin{array}{l} (x_1 \dots x_n) X_{sing} \\ x_1 \text{ et } x_2 \dots \end{array} \right. \end{array} \right.$

De plus, on constate que les arguments coordonnés sont de ceux dont la construction ne saurait être dérivée de deux phrases sous-jacentes, cf. l'exemple suivant du français moderne :

Ex. 3 La guerre éclate entre la France et la Prusse.
*La guerre éclate entre la France et la guerre éclate entre la Prusse.

De même, l'exemple suivant :

Ex. 4 Entre la roïne et le roi mainnent grant joie (*Silence* 547)

ne saurait probablement être dérivé de deux phrases coordonnées, puisque le sens n'en est pas :

Ex. 4' La roïne meine grant joie et li rois meine grant joie.

mais plutôt :

Ex. 4'' La roïne et li rois meinent grant joie ensemble.

Cette construction particulière à l'ancien français, deux sujets coordonnés introduits par *entre*, comme dans l'exemple précédent, qui constitue le centre d'intérêt de cet article, est donc une exploitation originale de ce prédicat. Et il est curieux de constater que tous les manuels d'ancien français se contentent de signaler cette construction qui est, tout compte fait, assez bizarre : il n'y a pas beaucoup d'exemples dans les langues indo-européennes de syntagmes prépositionnels qui assument la fonction de sujet. Et ce syntagme prépositionnel en fonction de sujet, qu'est-ce qu'on en fait, sinon le signaler comme une curiosité ?

Les manuels d'ancien français disent en fait fort peu de chose à propos de cette construction. Foulet (1919) la mentionne au § 292 comme un phénomène d'accord : « Deux sujets au singulier peuvent être unis par la préposition *entre* ; si l'un des deux est prédominant, c'est avec lui que s'accorde le verbe » (p. 202). Raynaud de Lage (1964) constate seulement que *et* est « quelquefois associé à *entre*, qui signifie « à la fois » » (p. 129). Togeby (1974) mentionne cette construction dans le paragraphe qui traite du nominatif (§ 41) : « Mais si deux sujets sont reliés par *entre*, on emploie le cas oblique » (p. 53). Mais il a pourtant bien vu, lui, qu'il y a apparemment deux constructions différentes : « Deux termes coordonnés par *entre* (cf. § 41) peuvent être ajoutés, après coup, à une construction au pluriel ou au singulier » (p. 167). Chez Ménard (1973) on trouve au § 128, *L'accord du verbe*, 1^o, Remarque 2, une mention de notre construction : « Lorsque deux sujets sont étroitement unis par le ligament *entre... et*, le verbe se met habituellement au pluriel : *Contre eles corent maintenant Antre Erec et Maboagrain (Erec, 6294)* » (p. 128). Ce qui est essentiellement répété au § 211, Rem. 2. Des remarques plus pénétrantes sur *entre* se trouvent au § 126 c, Remarque 1 : « Le morphème *entre* s'appliquant à un espace qui englobe certains termes et en exclut d'autres marque à la fois inclusion et exclusion. Il unit autant qu'il sépare... Comme préposition, *entre* suffit pour marquer la réciprocité : *Ainz les veïssiez entr'eus deus Baisier comme .II. colombiaus (Roman de la Rose 1272)* » (p. 126). C'est chez Moignet (1973) qu'on trouve la description la plus étendue de notre construction : « *Entre*, suivi de noms de personnes, peut évoquer un rapport interpersonnel dans l'événement considéré, avec l'idée d'un échange, d'une réciprocité, etc. :

Mort Artu, 2, 12 Seigneur, gardez *entre* vos quanz de vos compaignons nos avons perduz en ceste queste.

Il peut même annoncer purement et simplement une coordination dans une action faite à plusieurs :

Mort Artu, 9, 6 Ne nos ne chevaucherons *entre moi et toi* fors de nuiz.

Il peut introduire même les sujets coordonnés d'un verbe :

Mort Artu, 23, 2 En ceste partie dit li contes que quant *entre monseigneur Gauvain et Gaheriet* furent monté por aler après le chevalier qui l'assemblée avoit vencue, il chevauchierent...

Souvent la coordination est tardive, apportant l'idée d'une action faite à plusieurs après l'énoncé d'un sujet unique :

Auc., XXVIII, 1 Aucassins fu descendus *entre lui et s'amie*.

Mort Artu, 12, 1 Atant se part li rois de la fenestre *entre lui et sa compaignie*. » (p. 323)

Comme on le voit, on ne trouve pas dans les manuels, à l'exception de celui de Moignet, une discussion très détaillée de ce phénomène syntaxique. Les grammaires historiques comme celles de Gamillscheg et de Nyrop, n'ajoutent rien à ce tableau. Nyrop (1930) donne, au § 105, une description assez détaillée du tour, tandis que Gamillscheg (*Historische französische Syntax*, 1957) se contente d'observer que « *Entre ... et* ist afrz. reine kopulative Verbindung ; *entre* dient nur zur Zusammenfassung » (p. 299-300).

L'opinion commune semble donc être qu'un syntagme introduit par *entre* peut assumer la fonction de sujet. Parfois cet emploi spécial est mis en rapport avec la valeur de réciprocité bien connue de *entre*, parfois ce rapport, pourtant évident, passe inaperçu. Personne n'a pourtant, que je sache, pris la peine d'examiner cette construction à fond et de se demander s'il s'agit vraiment d'un syntagme prépositionnel en fonction de sujet. Voilà la première question à traiter. La deuxième question est celle, non moins intéressante, de savoir quelle analyse sémantique il faut proposer pour cette construction.

1.0 Pour pouvoir répondre à la première question, il faut d'abord décrire cette construction syntaxique. La séquence *entre N₁ et N₂* (où *N* est un nom ou un pronom, singulier ou pluriel) entre dans deux constructions bien définies, assez différentes :

- Ex. 5** 1. *entre* N_1 et N_2 + $\text{Verb}_{\text{plur}}$
 (*Entre Guillaume et Bertran partirent*)
 2. N_1 + $\text{Verb}_{\text{sing/plur}}$ + *entre* $\text{Pro}N_1$ et N_2
 (*Guillaumes parti entre lui et son neveu*)

1.1 La première de ces deux constructions, assez fréquente, comporte, comme régime de la préposition *entre*, deux (pro)noms coordonnés par *et*, ou un (pro)nom au pluriel. Cette dernière structure n'est pour ainsi dire jamais mentionnée dans les manuels en relation avec la coordination *entre... et...*, dont, évidemment, elle constitue une variante. Les régimes de la préposition se mettent au cas oblique, comme on s'y attendrait, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on trouve un régime au nominatif. Voici des exemples de cette structure, d'abord de la séquence *entre nom et nom* :

- Ex. 6** *Entre Rembalt et Hamon de Galice* les guierunt tut par chevalerie
 (Roland 3073)
Entre Naimon et Jozeran le cunte la noefme eschele unt faite de prozdomes (ib. 3075)
Entre la damme et le conte au vis cler andui deproient le traïtor Hardré
 (Ami 714).
Entre Aiol et Gerelme les pendent volentiers (Aiol 7008)
Entre Sadone e Callot le roial ben se requierent per estoir comunal
 (Ogier 1907)
Entre Callot e Danemon li fier s'entrecontrerent el grant estor plener
 (ib. 2244).
Entre Renier et Jordain l'alosé firent grant joie (Jourdain 3067)
Entre duc Namle et le Danois Ogier devant le roi se vont agenouillier
 (Aspremont 7350)
Entre Agoulant et nostre roi estriverent moult de la loi (Mousket 5292)
Entre Tristan et Kaherdin l'encuntre attendent el chemin (Thomas D 917)
Entre Aelis et Ysabel vont a la dame congié prendre (Escoufle 6032)
Entre Guillaume et le message s'en issent fors de la maison (ib. 3350)
Entre Guillaume et Aelis devisent bien tot lor afaire (ib. 3614)
Entre la roïne et le roi mainnent grant joie et ont de quoi (Silence 547)

Exemples de la séquence *entre pronom et nom* :

- Ex. 7** *Entre moi et ma dame* mengeron par decha (Aiol 5941)
Entre lui et Avisse grant dolor font (ib. 3899)
 Et si qu'*entre lui et le roi* furent res et tondu andui (Mousket 1592)
Entre lui e son compaignon corant en viennent au gainnon (Renart 10.593)
 Car il li ert avis qu'*entre lui et Lancelot* descendoient d'une chaiere
 (Queste 149.32)

Entre lui et sa fame menerent sainte vie (Dits F 41)
Entre lui et sa fame se metent au chemin (ib. G 70)
Entre li et sa fille se sont acheminees (ib. U 375)
Entre li et sa fame avoient un enfant (ib. M 39)
Entre luy et l'enfant se departent andoy (ib. W 267)
 Hestor, il vos fu avis qu'entre vos et Lancelot descendiez d'une chaire
 (Queste 158.2)

Exemples de la séquence *entre pronom et pronom* :

- Ex. 8** Et ce est cil dont *entre moi et vos* avons toute jor parlé (Queste 9.25)
Entre nus e els parlerunt e *entre nus e els* irunt (Brut 6593)
 einçois ira tot autrement qu'*antre vos et lui* ne cuidiez (Lancelot 3282)

Je n'ai pas trouvé d'exemple de la séquence *entre nom au pluriel* ; un seul exemple de la séquence *entre déterminant + nom de nombre* :

- Ex. 9** *Entre ces dous* ourent le regne (Brut 2316)

Par contre, la séquence *entre pronom au pluriel* est assez fréquente ; un nom de nombre, ou un autre élément, peut être ajouté :

- Ex. 10** Qu'*entre nous* lor donrons tout cargié .i. cheval entre or fin et argent
 (Aiol 4758)
Entre nos .II. en cel ille en irons (Ogier 2592)
Entre nous .IIJ. yrons (Dits J 117, U 361)
entre nous deulx iron (ib. W 164)
Entre vus tuz ne veez gute (Brut 516)
Entre vous deus le me donrez (Boron 2978)
Entre vos deux savez assez (Renart 5.799)
Entr'els eslisent vint milie chevalers (Roland 802)
Entr'els en unt et orgoil et cunfort (ib. 1940)
Entr'aus l'ont ben e plevie e juree (Ogier 2992)
Entr'aus l'enmainent a loi d'ome pris (ib. 7166)
Entre els dient qu'ore est guariz Lanval (Lanval 515)
Entr'aus enprisent a noisier (Mousket 6625)
Entr'els le tienent illuec en songnentage (Prise C 1791)
Entr'euz distrent lor oreissons (Fou 67)
E entr'els dous le partireient (Brut 1784)
 Mais *entr'els dous* n'ourent nul eir (ib. 9657)
entr'aus dous se sont acordé (Renart 2.718)
Entr'eulz .IJ. l'ame mistrent (Dits O 122)

S'il y a un autre syntagme en tête de phrase, le syntagme introduit par *entre* suit le verbe (auxiliaire), comme c'est en général le cas des sujets :

- Ex. 11** *Après se mettent ou chemin entre Hersent et Ysengrin (Renart 2.123 5)*
Contre eles corent maintenant antre Erec et Maboagrain et Gui-
vret et le roi Evrain (Erec 6294)
tuit ansamble comunemant anpristrent un tornoiement antre Erec et
Tenebroc et Melic et Meliador (ib. 2073)
ne tant n'osassent pas desprendre antre Cesar et Alixandre (ib. 6621)
ensi vilmant les amenoient entre le jaiant et le nain (Yvain 4104)
Longuement parlerent entre la reine et Galaad (Queste 20.31)
Assez parlerent des aventures dou Saint Graal entre le pseudome et
les deus chevaliers (ib. 46.14)
Einsi parlerent dou Chevalier entre Perceval et la recluse (ib. 79.20)
Longuement parlerent ensemble entre le pseudome et Lancelot (ib.
139.10)
Lors comencent a plorer entre messire Gauvain et Hestor (ib. 154.8)
Lors se partent de laienz entre monseignor Gauvain et Hestor (ib.
154.20)
Or dit li contes que toute la nuit furent en la chapele entre Galaad et
Perceval (ib. 244.12)
Mainte communalment tout ensemble ferons entre moi et mes freres
(Aiol 4734)
M. chevaliers entre lui et Gerart ont amené (Raoul 2047, où, malgré
l'objet antéposé le syntagme-entre précède le verbe)
Et si dient entr'aus (Barbastre 830)
Si unt entr'els pris amistied (Brut 5648)
Un filz unt entr'els desirré (ib. 5659)
Moult doucement l'ont entr'euls confortée (Jourdain 2815)
Tant l'ont entr'aus desaché (Renart 10.624)
Tant parollent entr'aux (Queste 22.20)
Si parlerent entr'ax deus dou Chevalier (ib. 79.32)
Assez parlerent de ceste chose entr'els deus (ib. 165.18)
Lors devisent entr'eux (Dits U 635)
Mout pres dusque vers mie nuit ont entr'ex chanté et ragié (Dole 1811)
Si lor proierai belement qu'il me doignent entr'aus un don (ib. 3082)
Si fisent entr'aus aliance de gueroier le roi de France (Mousket 3190)
Or m'en conselliez entre vos quele justice on en puet fere (Dole 5579)

Ce qui est évidemment aussi le cas si le verbe même est placé au début de la phrase :

- Ex. 12** *Entrez sunt anz por force antre lui et Maudoire (Floovant 786)*
N'avoient cure d'esmaier entr'eus ne de rien fors de joie (Renart
10.728)
Et chevauchierent entr'aus et les Griens (Vill. 447)

1.2 Il y a pourtant plusieurs raisons pour rejeter l'analyse traditionnelle, qui veut que le syntagme introduit par *entre* soit un sujet. D'abord, il est

assez surprenant de trouver un syntagme prépositionnel en fonction de sujet ; en fait, on n'en connaît guère d'autres exemples en français. Ensuite, on trouve ce syntagme avec les formes verbales qui ne sont pas d'ordinaire pourvues de sujets, les impératifs :

- Ex. 13** Et se vos volez savoir dont ces granz aventures sont par tantes
foiz avenues, alons a lui *entre moi et vos* et il le nos contera (*Queste* 31.6)
Or m'en conselliez *entre vos* (*Dole* 5579)

Il est vrai, pourtant, qu'on trouve parfois en ancien français des sujets exprimés avec des impératifs. Je proposerais néanmoins de considérer le syntagme introduit par *entre* plutôt comme une apposition au sujet (ou comme un attribut libre, ces deux fonctions étant assez difficiles à distinguer, si on tient à faire une distinction, ce qui n'est d'ailleurs pas important pour mon propos ici). Et cela pour la simple raison qu'on éviterait ainsi de ranger les syntagmes prépositionnels parmi les éléments susceptibles d'assumer la fonction de sujet. En plus, on trouve parfois un sujet explicite :

- Ex. 14** Vos montastes *entre vos deus* sus deus granz chevax (*Queste* 158.7)
Tant con *il* furent, ce me samble, *entre lui et sa feme* ensamble
(*Guill. d'A.* 1080, cit. Gamillscheg (1957 : 300))
qu'il me doignent *entr'aus* un don (*Dole* 3082)
Entr'euls disoient *la gent* en lor laingaige (*Jourdain* 3402)
Entr'aus le dient *Sarrasin et Escler* (*Ogier* 2500)

Si, dans la grande majorité des exemples cités, il n'y a pas de sujet exprimé, cela est évidemment dû à la règle qui veut qu'un sujet pronominal inversé tombe le plus souvent : si on met l'apposition, syntagme-*entre*, en tête de phrase, un sujet pronominal restera donc non exprimé.

Selon cette analyse, le syntagme introduit par *entre* n'est donc nullement un sujet ; il constitue plutôt une apposition (ou un attribut libre) du sujet, ou, d'ailleurs, d'un autre membre de la phrase (voir ci-dessous 1.6). Le sujet pronominal est le plus souvent absent selon les règles générales de la syntaxe de l'ancien français, comme une conséquence de l'antéposition du syntagme-*entre* ou d'un autre membre de la phrase, auquel cas l'apposition en *entre* reste derrière le verbe (cf. ex. 11).

Notre construction serait donc à rapprocher de constructions telles que :

- Ex. 15** Al jugement ou *tuit* assemblerons (*Couronnement* 1007)
Tuit seroiz mort, ocis et desmenbrez (*Prise* AB 933)

où les sujets ne sont pas exprimés non plus comme une conséquence de l'antéposition de *tuit* ; et l'accord des verbes montrent clairement que *tuit* n'est

pas le sujet, mais qu'il dépend des *nous*, *vous* non exprimés. D'une façon identique, le sujet dont dépend un *tuit* est également absent si un autre membre est mis en tête de phrase :

Ex. 16 s'an prenent consoil *tuit ansamble* (*Lancelot* 5095)

Le syntagme introduit par *entre* fonctionne d'une façon strictement identique :

Ex. 17 *Entre moi et ma dame* mengeron par decha (*Aiol* 5941)
Aprés se mettent ou chemin *entre Hersent et Ysengrin* (*Renart* 2.1235)

1.3 La deuxième construction citée, $N_1 + \text{Verb} + \text{entre ProN}_1 \text{ et } N_2$, appuie l'analyse proposée puisque le syntagme introduit par *entre* est ici ajouté à un sujet exprimé, tout à fait comme d'autres éléments sont apposés à des sujets substantivaux ou pronominaux :

Ex. 18 Et lors manderent li Grieu et li Latin *ensemble* l'empereor qe ensi
les avoit Johannis assis (*Vill.* 461)
Il et li lyons *anbedui* jurent leanz et reposerent (*Yvain* 4018)
Et il *ses cors* ira avec vos en la terre de Babilloine (*Vill.* 93)

De la même façon, on trouve d'autres expansions du sujet introduites par *et*, *od*, *avuec*, telles que par exemple :

Ex. 19 Brons o sa fame s'en ala (*Boron* 2985)
Li dus i fu ocis *et uns suens filz* (*Queste* 50.8)
En cel borc maint *et sa pucele* (*Escoufle* 5864)

Si le sujet n'est pas exprimé, comme c'est le cas dans le dernier exemple, cela est dû à des facteurs tout à fait indépendants du syntagme ajouté.

Un autre type est encore plus proche de notre construction 2, parce qu'ici le sujet est repris par un pronom :

Ex. 20 Es vos Aumont, *od lui si Alfricant* (*Aspremont* 3244)
Walwains, *od lui treis chevaliers*, vait a Lanval (*Lanval* 478)
Pris fu Guillelmes, *il et si compaignon* (*Prise* C 1198)
Vait s'ent Turpins, *il et sa compaignie* (*Aspremont* 1214)
ou il se fioit mult, *il et li autre Gré* (*Vill.* 228)
lors se herberja en la ville, *il et sa gent* (*ib.* 269)
A Rippon-le-Chastel le chevalier entra, *li, sa fame et sa fille* (*Dits* A 42)

Et c'est justement ce trait qui caractérise en propre cette structure : la reprise du sujet par un pronom ($N_1 \text{ Verb } \text{entre ProN}_1 \text{ et } N_2$). L'accord du verbe est ici déterminé par N_1 , à la différence de la première construction

Ex. 21 Si m'an ira an France *entre moi et ma jant* (Floovant 2237)
 J'encontray hui un adversier *entre moy et mon compaignon* (Renart 15.518)
 Aymeris vait encontre *entre lui et Buevon* (Barbastre 129)
 et si manroit par pais *entre lui et sa gent* (Mousket 6137)
 Li rois Flores d'Ausai si s'an vout retorner *entre lui et Richier et son autre barné* (Floovant 2526)
 Halois en gist ja a le mort, *entre lui et Robert Cosel* (Feuillée 212)
 Il leve et s'asiet, si manja *entre lui et .ii. siens voisins* (Escoufle 6556)
 Cel jor qu'il dut venir a cort *entre lui et ses conpegnons* (Dole 1296)
 Et Jouglés chante la chançon *entre lui et Aigret de Grame* (ib. 2512)
 L'evesque ot la parole *entre lui et sa gent* (Dits X 181)
 L'evesques s'apareille *entre lui et sa gent* (ib. 193)
 Et lors se part Lancelot de laienz *entre lui et ses compaignons* (Queste 3.20)
 Einsy remest Galaad *entre lui et Yvain* (ib. 28.30)
 Et li rois Baudemagus, *qui se fu mis en son chemin entre lui et l'es-cuier* (ib. 28.32)
 si semonst ses homes et ses genz *entre lui et Nascien son serorge* (ib. 33.25)
 Joseph d'Arimacie... se parti de la cité de Jherusalem *entre lui et grant partie de son parenté* (ib. 32.9)
 Quant Josephes se fu partiz de Sarras *entre lui et son pere* (ib. 33.19)
 et il se part de laienz *entre lui et Galaad* (ib. 40.32)
 Et lors se part de la croiz *entre lui et son escuier* (ib. 61.3)
 Si escouta la messe que li preudons chanta *entre lui et son clerc* (ib. 62.31)
 Et ele monte maintenant *entre lui et ses genz* (ib. 172.23)
 Lors se mist ou chemin *entre lui et son chevalier* (ib. 209.19)
 Lors s'en issi *entre li et deus charpentiers* (ib. 224.5)
 ainz s'esvanoissoit *entre lui et sa compaignie* (ib. 225.16)
 Si s'achemine Galaad *entre lui et ses compaignons* (ib. 273.6)
 Et toz les matins... venoit devant le saint vessel *entre lui et ses compaignons* (ib. 277.18)
 si se leva bien matin *entre lui et ses compaignons* (ib. 277.21)

Ex. 22

construction 1 :	$Il (= A \text{ et } B)$	se partent	<i>entre A et B</i>
	sujet		apposition
construction 2 :	A	se part	<i>entre lui (= A) et B</i>
	sujet		apposition

où dans la construction 1 la référence du sujet est identique à la référence de l'apposition, tandis que dans la construction 2 la référence du sujet est incluse dans celle de l'apposition, qui ajoute un nouveau participant :

Ex. 23 Lors se partent de laienz *entre monseignor Gauvain et Hestor* (*Queste* 154.20)

Et lors se part *Lancelot entre lui et ses compaignons* (*ib.* 3.20)

C'est probablement cette co-extension du sujet et de l'apposition, et le fait que le sujet reste le plus souvent non exprimé, qui expliquent l'analyse selon laquelle le syntagme-*entre* serait un sujet, même si, au fond, son statut de syntagme prépositionnel et l'existence de phrases à sujet ouvertement exprimé devaient suffire à faire rejeter cette analyse.

1.5 Au lieu d'une telle analyse, je propose donc celle-ci, où seront résumées toutes les possibilités combinatoires :

1. sujet substantival + apposition en *entre* :

1.1 *sujet* — verbe — *entre* + régime :

construction 1 :

construction 2 : *Josephes se fu partiz entre lui et son pere* (*Queste* 33.19)

1.2 *entre* + régime — verbe — *sujet* :

construction 1 : *Entr'euls disoient la gent en lor laingaige* (*Jourdain* 3402)

construction 2 :

1.3 *autre membre* — verbe — *sujet* — *entre* + régime :

construction 1 :

construction 2 : *Et lors se part Lancelot de laienz entre lui et ses compaignons* (*Queste* 3.20)

2. sujet pronominal + apposition en *entre* :

2.1 *sujet* — verbe — *entre* + régime :

construction 1 : *Vos montastes entre vos deus sus deus granz chevax*
(*Queste* 158.7)

construction 2 : *et il se part de laienz entre lui et Galaad* (*Queste* 40.32)

2.2 *entre* + régime — verbe — *sujet* :

construction 1 :

construction 2 :

2.3 *entre* + régime — verbe — Ø (sujet pronominal effacé) :

construction 1 : *entre lui et Lancelot descendoient d'une chaire* (*Queste* 149.32)

construction 2 :

2.4 *autre membre* — verbe — *sujet* — *entre* + régime ‘

construction 1 : *Ci fumez nos et juré et plevi la compaignie entre moi et Ami (Ami 912)*

construction 2 :

2.5 *autre membre* — verbe — Ø — *entre* + régime :

construction 1 : *Longuement parlerent entre la reine et Galaad (Queste 20.31)*

construction 2 : *Si semonst ses homes... entre lui et Nascien (Queste 3.20)*

Ce tableau montre donc les contextes syntaxiques où entrent des syntagmes-*entre* apposés à des sujets. On voit qu'il y a des trous, que toutes les possibilités ne sont pas attestées dans mes matériaux. Mais on peut se demander si ces trous ne sont pas en quelque sorte naturels et prévisibles, vu la complémentarité presque parfaite de la distribution des deux constructions, les deux étant seulement attestées dans les contextes 2.1 et 2.5, c'est-à-dire précédées d'un sujet pronominal, qu'il soit exprimé ou effacé. Si la construction 1 n'est pas attestée dans le contexte 1.1, cela peut être dû au fait qu'on n'éprouve pas le besoin d'ajouter à un sujet substantival (et donc lexical) une apposition qui n'apporte aucune information que le sujet ne contient pas déjà : c'est justement cette identité de contenu, et de référence, du sujet et de l'apposition qui caractérise la construction 1. Et d'autre part, on ne trouve apparemment jamais la construction 2 antéposée : ici aussi, une explication naturelle pourrait être qu'on n'énoncera pas une apposition qui apporte un supplément d'information, qui ajoute un nouveau participant au procès verbal, avant le sujet. Mais des conclusions de ce genre sont évidemment peu sûres.

1.6 Ce qui appuie encore l'analyse du syntagme-*entre* comme une apposition au sujet dans les exemples donnés jusqu'ici, c'est le fait qu'on trouve le même syntagme comme apposition à d'autres membres de la phrase aussi. Cette construction de coordination spéciale, *entre* N₁ et N₂, ou la variante, *entre* ProN_{plur}, n'est donc pas liée spécifiquement à la fonction de sujet, quoiqu'on la trouve le plus souvent justement liée à cette fonction. Voici des exemples de fonctions syntaxiques autres que celle de sujet. Apposition à l'objet :

Ex. 24 son pere... *que* il laisa malade et entrepris *entre lui et sa mere* el gaut foilli (*Aoil* 2164)

quex mautalent t'a fet devenir pelerin *entre toi et mestre Belin* ?
(*Renart* 8.246)

Trover cuidames Otran vostre cousin et *Synagon, entre lui et Harpin*
(*Prise* C 670)

Mes sire Guillames les let *entr'euls* parler (*Dole* 1730)

Ainz les veïssiez *entr'eus deus* baisier (*Roman de la Rose* 1272, cit.
Ménard (1973 : 126))

Entre vous, tous et toutes, je *vous* pri et requier (*Dits* M 25)

Parallèlement à ces exemples, on trouve des expansions de l'objet introduites par *et*, comme les expansions du sujet citées en ex. 19 :

Ex. 25 Ensi le tint longuement en prison, *et un suen fil* (*Vill.* 70)

Apposition à une expression de quantité (objet ou attribut) :

Ex. 26 *Entre or fin e argent*, gardet *cumben i ad* ! (*Voyage* 509)
et tant que il avoient, *entre granz et petiz* (*Vill.* 468)
si ot *entre abés et evesques, kardenaus, primas, arcevesques, LXV*
(*Mousket* 2584)
bien furent .viii^{xx}. an la rote *entre sergenz et chevaliers* (*Erec* 2254)

Le syntagme-*entre* peut, enfin, jouer tout seul le rôle d'expression de quantité :

Ex. 27 Qu'entre nous lor donrons tout cargié .i. ceval *entre or fin et argent*
(*Aiol* 4758)
Et plain hanap *entr'aige et vin viés* (*Ogier* 3136, 3462)
.xxx. mars *entre or fin et argent* (*ib.* 9012)
.x. soumiers *entre argent et or* (*Mousket* 6701)

1.7 Comme je l'ai déjà dit, il existe un rapport évident entre le sens de réciprocité et la coordination par *entre... et*. Quand ce syntagme est apposé au sujet d'un verbe qui, dans certains de ces emplois, présuppose deux (ou plusieurs) participants, le sens de réciprocité ressort avec une netteté particulière, cf. p. ex. :

Ex. 28 Longuement parlerent entre la reine et Galaad (*Queste* 20.31)

En conséquence, on trouve un rapport syntaxique (qu'on pourrait qualifier de rapport transformationnel) entre les deux structures suivantes, où on a des verbes explicitement réciproques (comportant éventuellement un pronom réfléchi) :

Ex. 29 sujet — (pronom réfléchi) — verbe — *entre* + régime
 sujet — (pronom réfléchi) — *entre* + verbe

où *entre* devient donc préfixe et son régime, identique au sujet, est effacé ou se fond avec le pronom réfléchi (qui, pour différentes raisons, peut être absent). On a donc des équivalences telles que :

Ex. 30 il se fierent entre eus → il s'entrefierent

tout à fait comme on a le même mécanisme d'incorporation syntaxique (création d'un objet direct) avec d'autres verbes et d'autres fonctions syntaxiques :

Ex. 31 il parole a lui → il l'aparole
 Lors amis *son prestre aparole* (Rose, cit. Greimas (1969 : 34))
 Hidonc *enparole Brigvain* (Thomas T 29)
 il conte a lui → il l'aconte
 Et li roïne *aconta le roi et les barons* le souhait Keu (Didot E 921)

Voici quelques exemples de cette alternance syntaxique avec des verbes qui présupposent plus d'un participant :

- Ex. 32**
- a. Se sunt *entr'euls* si combatu (Brut 5129)
 - b. tors salvages, ors et lieparz, qui *s'antreconbatoient* tuit (Yvain 278) qui *s'antr'afolent* et ocient, leidemant *s'antreconbatient* (ib. 3256)
 - mais *s'entrebatement* (Ogier 1224)
 - Si home *s'entreguerreoient* (Brut 1603)
 - Si nous *entreferimes* (Dits W 135)
 - a. Ainz les veïssiez *entr'eus deus baisier* (Rose 1272, cit. Ménard (1973 : 126))
 - b. que *s'entrebaisent* ambedui (Piramus 802)
 - Si *s'antrebeisent* par igal (Yvain 6448)
 - S'entr'acoloient* et baisoient (Rose 9182, cit. T-L III 630)
 - Par tel vertu *se sont entr'acolé* (Ami 179)
 - si sont *entracolé* (Dits B 67)
 - a. *entr'eus dous* se sont *acordé* (Renart 2.718)
 - b. Li baron *s'entr'acorderent* (Brut 5141)
 - Les barons fist *entr'acorder* (ib. 1611)
 - doucement li oisel chantoient, si que molt bien *s'antr'acordoient* (Yvain 465)
 - Il *s'entrafiient* compaignie nouvelle (Ami 200)
 - a. *Tindrent entr'els* fraternité (Brut 1292)
 - b. compaignie *s'entretenoient* (Fou 45)
 - a. *Compaignon furent entre lui e Ogier* (Ogier 3433)
 - b. Lors *s'entracompaignierent* lui et li ennemis (Dits I 56)

On trouve aussi parfois les deux constructions dans la même phrase :

- Ex. 33**
- a. *Entre les deus moult s'entr'amoient* (*Flore et Bl.* 2359, cit. TL III 627)
 - b. *mout s'entr'aiment cil enfant* (*Piramus* 85)
 - si nos devons molt entr'amer* (*Yvain* 583)
 - Cil qui onques ne s'entr'amerent* (*Renart* 10.358)
 - .iii. *en i ot ki s'entramoient* (*Fou* 42)
 - Ja s'entr'amoient Aigline et li quens Guis* (*Dole* 5196)
 - Il s'entramoient moult* (*Dits D* 11)
 - a. *Entre Callot et Danemon li fier s'entrecontrerent el grant estor plener* (*Ogier* 2244)
 - b. *Nostre Seignor qui... les avoit fait entretrover* (*Eustace* 33.12)

Dans le cas de *aler*, *venir*, la construction avec *entre* préfixe a le sens de 'venir chacun de son côté, se rencontrer', que la construction avec apposition n'a pas :

- Ex. 34**
- a. *alons a lui entre moi et vos* (*Queste* 31.6)
 - Puis revont entr'eus as estuves* (*Rose* 10847, cit. T-L III 627)
 - b. *et lor seignor endementiers si s'entrevont entr'acointant* (*Dole* 2592)
 - a. *Cel jor qu'il dut venir a cort entre lui et ses conpegnons* (*Dole* 1296)
 - b. *et maintenant qu'il s'antrevirent, s'antrevindrent et sanblant firent qu'il s'antrehaissent de mort* (*Yvain* 815)

On voit donc ici que la construction à préfixe ajoute un sens ingressif, comme on a pu l'observer aussi en ex. 32 : *estre compaignon* — *s'entra-compaignier*.

On voit que la construction à préfixe est seulement possible quand on a la construction 1 et quand le verbe se prête à une interprétation réciproque, c'est-à-dire en réalité comporte deux actions (*il s'entramoient* : $il_1 l_2'$ amoit + $ele_2 l_1'$ amoit), tandis que la construction appositive souligne seulement que deux (ou plusieurs) actants participent au même procès verbal, qu'il soit réciproque (et donc pluriel) ou non, voir ci-dessous 2.4. On peut donc dire que le sens réciproque constitue un sous-groupe des sens que peuvent comporter les procès pluriels, à deux (ou plusieurs) participants : la construction à préfixe est donc marquée par rapport à la construction appositive qui ne dit rien d'une réciprocité éventuelle.

1.8 Avec un sujet à la première personne du pluriel, *nos*, l'apposition d'un syntagme-*entre* peut servir à préciser s'il s'agit d'un *nos* exclusif (n'incluant pas l'auditeur) :

- Ex. 35** selonc ce que *nos* avons, fet ele, fet et bien et mal *entre nos et le seneschal* (*Dole* 4004)
 la guerre que *nus* devum faire *entre mei et l'empereür* (*Brut* 11276)
 Ci fumez *noz* et juré et plevi la compaignie *entre moi et Ami* (*Ami* 912)
 Mainte communalment tout ensemble ferons *entre moi et mes freres* (*Aiol* 4734)

ou bien s'il s'agit d'un *nos* inclusif (incluant l'auditeur) :

- Ex. 36** alons a lui *entre moi et vos* (*Queste* 31.6)
 Et ce est cil dont *entre moi et vos* avons toute jor parlé (*ib.* 9.25)

auquel cas l'apposition comporte un pronom à la deuxième personne.

2.0 On a déjà remarqué dans l'introduction à cette étude que les éléments coordonnés par *entre... et* n'était pas de ceux dont la coordination s'expliquerait par la réduction de deux phrases coordonnées, cf. ex. 3. Si on prend une phrase telle que :

- Ex. 37** Jean et Jeanne lisent.

on pourrait considérer cette phrase, dans une de ses interprétations, comme le résultat d'une transformation qui opère de la façon suivante :

- Ex. 38** Jean lit et Jeanne lit =>
 Jean et Jeanne lisent.

Mais cette transformation ne saurait rendre compte de la coordination qu'on trouve dans le syntagme introduit par *entre*, puisque cette apposition semble toujours indiquer que les deux arguments participent au même procès. Une phrase telle que :

- Ex. 39** Dupont et Durand partent ce soir.

est en effet ambiguë, en ce qui concerne le rapport entre les sujets et le verbe, dans la mesure où elle permet les deux interprétations suivantes :

- Ex. 40** a. Dupont et Durand partent ensemble ce soir.
 Dupont part avec Durand ce soir.
 b. Dupont part ce soir (à Nice...) } et
 Durand part ce soir (à Bruxelles...)

où on pourra faire dériver la phrase 40 b par la transformation ex. 38, tandis que la phrase 40 a remonte sans doute à une source différente.

2.1 Or, il semble bien que le syntagme-*entre*, qu'il soit identique au sujet, celui-ci étant effacé ou non (la construction 1 : *Lors se partent de laienz*

entre monseignor Gauvain et Hestor (Queste 154.20)), ou qu'il soit apposé au sujet en le reprenant sous forme d'un pronom (la construction 2 : *Et lors se part Lancelot entre lui et ses compaignons* (Queste 3.20)), indique toujours la participation des actants au même procès. C'est-à-dire que la construction avec un syntagme-*entre* a la même valeur qu'une construction avec *od*, *avuec* :

- Ex. 41** a. Brons o sa fame s'en ala (*Boron* 2985)
 b. *Entre nos .II. en cel ille en iron* (*Brut* 2592)
 Si m'an ira an France *antre moi et ma jant* (*Floovant* 786)

La valeur de l'apposition en *entre* est justement de souligner cet aspect, le *comitatif*, dont la réciprocité est un cas particulier. On peut en effet constater que c'est bien le cas même si un sens comitatif (participation au même procès) semble a priori exclu :

- Ex. 42** ne tant n'osassent pas desprendre *antre Cesar et Alixandre* com a al cort ot despandu (*Erec* 6621)

Dans cette phrase, on peut avoir du mal à imaginer César et Alexandre participant au même procès (ne serait-ce que pour des raisons de chronologie !). Mais c'est bien là le sens : 'même si on faisait l'addition des largesses dont étaient capables César et Alexandre...', 'même si César et Alexandre ensemble faisaient des dépenses énormes...'. Cette valeur d'addition du syntagme-*entre* est aussi présente dans les cas où le syntagme apparaît seul en fonction adverbiale :

- Ex. 43** Et plain hanap *entr'aige et vin viés* (*Ogier* 3136, 3462)
 .x. soumiers *entre argent et or* (*Mousket* 6701)

Et la valeur comitative est parfois encore soulignée par l'addition d'un *ensemble* ou d'un *andui*, ou encore d'autres éléments :

- Ex. 44** tuit *ansamble comunemant* anpristrent un tornoiement, *antre Erec et Tenebroc et Melic et Melidoc* (*Erec* 2073)
 Longuement parlerent *ensemble entre le preudome et Lancelot* (Queste 139.10)
 Enmi le camp *amdui s'entrecuntrent* (*Roland* 3567)
Entre la damme et le conte au vis cler andui deproient le traïtor Hardré (*Ami* 714)
 Et si qu'*entre lui et le roi* furent res et tondu *andui* (*Mousket* 1592)
Entre luy et l'enfant se departent *andoy* (*Dits W* 267)

2.2 Avec le verbe *estre*, on note une équivalence de sens entre *N est entre A et B* et *entre A et B ont N* :

- Ex. 45** a. Malement a R. couvent tenu *qui entre lui et l'abesse fu* (Raoul 1456)
 b. *Entre lui et un prestre orent* moult grant tençon (Dits B 95)

La même observation vaut pour *N* (*i*) *a* entre *A* et *B* :

- Ex. 46** *Entr'els aveit* bien set milliers (Brut 177)
Entre moi et Renart a guerre (Renart 5.982)

cf. encore l'exemple b de 45, de la même façon qu'on peut trouver une alternance entre *estre* et *avoir* + *avuec* : *A a B avuec lui/soi* vs. *B est avuec A* :

- Ex. 47** a. et *orent* bien avec als .LXXX. chevaliers de mult bone gent (Vill. 138)
 b. avec *lui ere* Joffroi li mareschals en un autre vaissel (ib. 468)

2.3 La valeur comitative ressort souvent aussi du contenu même du prédicat de la phase (verbe fini ou attribut) qui présuppose plusieurs participants :

- Ex. 48** E entr'els dous le *partireient* (Brut 1784)
 Si unt entr'els *pris amistied* (ib. 5648)
 Mais entr'els dous *n'ourent nul eir* (ib. 9657)
 Entre li et sa fame *avoient un enfant* (Dits M 30)
Compagnon furent entre lui e Ogier (Ogier 3433)
 Entre Agoulant et nostre roi *estriverent* moult de la loi (Mousket 5292)

D'autres prédicats prennent un sens spécifique de comitativité ou de réciprocité (qui présuppose un échange quelconque) par l'apposition de notre tour (p. ex. *parler* vs. *parler avec qn.*) :

- Ex. 49** Entre nus e els *parlerunt* (Brut 6593)
 tant *parollent* entr'aux (Queste 22.20)
 Longuement *parlerent* entre la reine et Galaad (ib. 20.31)
 Entre Guillaume et Aelis *devisent* bien tot lor afaire (Escoufle 3614)
 lors *devisent* entr'eux (Dits U 635)
 E tant unt entr'els *cunseillied* (Brut 8198)
 Entr'ex en *demeinent grant plet* (Thebes 367)
 si *prisent conseil* entr'aus de qui il feroient chievetaine d'aus (Clari 2.4, cf. 3.5, 44.10, 68.2)

D'autres prédicats enfin sont indifférents à l'apposition d'un syntagme comitatif ; cela n'ajoute rien à leur contenu (*faire, mener joie, dolor ; soi partir*) :

- Ex. 50** Entre la roïne et le roi *mainent grant joie* (Silence 547)
 Entre lui et Avisse *grant dolor font* (Aiol 3899)
 Entre Renier et Jordain l'alosé *firent grant joie* (Jourdain 3067)

Lors *se partent* de laienz entre monseignor Gauvain et Hestor (*Queste* 154.20)

Il *se part* de laienz entre lui et Galaad (*ib.* 40.32)

On peut donc proposer la classification suivante des prédicats selon leur comportement vis-à-vis du comitatif :

- Ex. 51** 1. présupposent comitativité :
- 1.1 réciproques (réfléchis) : *soi acorder*
 - 1.2 non réciproques : *estriver*
 - 2. ont leur contenu modifié : *parler*
 - 3. sont indifférents : *soi partir*

C'est avec les prédicats du groupe 1.1 qu'on trouve l'alternance : apposition en *entre* — préfixe *entre*.

2.4 Alors que la *comitativité* exprime explicitement qu'on a affaire à la participation au même procès de plusieurs actants :

- Ex. 52** Jean et Pierre chantent la chanson ensemble.
Jean chante la chanson avec Pierre.

où, dans une notation logique :

- Ex. 53** $P(x \ \& \ y, z)$
(P : *chantent*, x : *Jean*, y : *Pierre*, z : *la chanson*)

la *réciprocité* exprime que deux (ou plusieurs) actants participent au même procès « lexical », mais en le dédoublant de sorte que ce que fait x à y est identique à ce que fait y à x :

- Ex. 54** Jean et Pierre se détestent $\left\{ \begin{array}{l} \text{l'un l'autre.} \\ \text{mutuellement.} \end{array} \right.$

ou dans une notation logique :

- Ex. 55** $P(x \ \& \ y, y \ \& \ x)$
(P : *détestent*, x : *Jean*, y : *Pierre*)

On peut aussi représenter les deux cas sous forme de schémas :

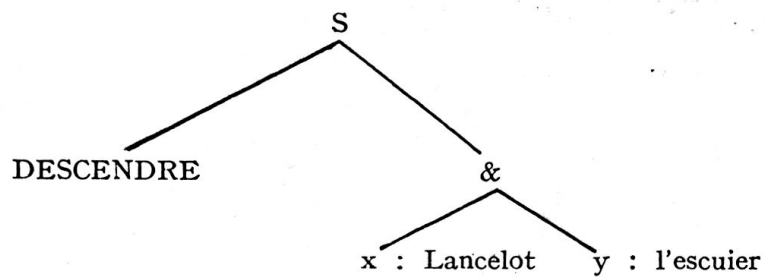
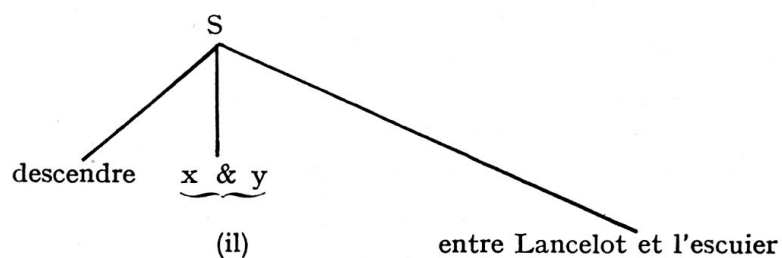
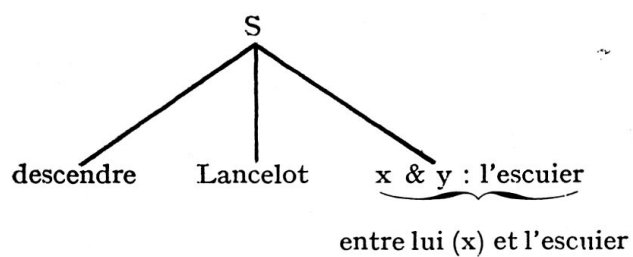
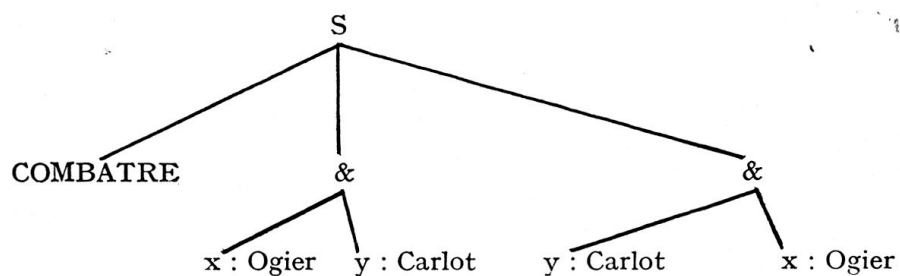
- Ex. 56** *Comitativité* : $\left\{ \begin{array}{c} x \\ y \end{array} \right\} \rightarrow z$
- Réciprocité* : $\left\{ \begin{array}{c} x \\ y \end{array} \right\} \rightarrow \left\{ \begin{array}{c} y \\ x \end{array} \right\}$

où la flèche représente le procès, et où l'élément à gauche de celle-ci est identique dans les deux cas (les sujets).

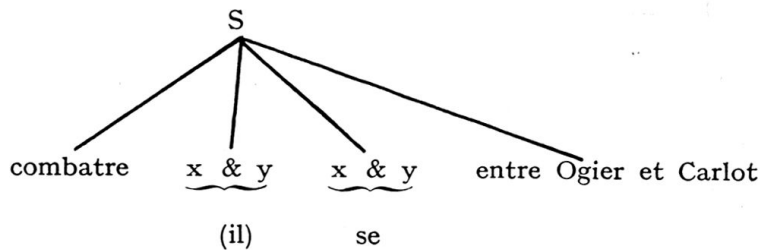
Je préfère représenter la construction réciproque comme comportant un seul procès aussi, parce que, ce procès, bien que dans un certain sens dédoublé, n'est pas compatible avec des indications temporelles différentes pour les deux sujets-objets, cf. **Pierre et Jean se battent, l'un le lundi, l'autre le mardi*, tout à fait comme cela n'est pas possible non plus dans le cas du comitatif, **Dupond et Durand partent ensemble, l'un le lundi, l'autre le mardi*.

Ce que les deux notions ont en commun, c'est la présence obligatoire de plus d'un argument en position de sujet, idéalement d'une paire d'arguments ; cela est justement aussi une des caractéristiques de *entre*. Mais puisque seule la construction 1, *Einsi parlerent dou Chevalier entre Perceval et la recluse* (Queste 79.20), montre identité et coextension référentielle entre le sujet et l'apposition, le sujet étant, dans la construction réciproque, à la fois sujet et objet, c'est cette construction seule qui se prête à une interprétation réciproque. Par conséquent, on ne trouve que des verbes du groupe 3 (cf. ex. 51), les verbes « indifférents », dans les exemples de la construction 2 en ex. 21. Cette dernière construction, *si semonst ses homes et ses genz entre lui et Nascien* (Queste 33.25), ajoute un nouveau participant, qui est associé au sujet, mais qui ne peut pas en même temps jouer le rôle d'objet. Là, une interprétation réciproque est donc exclue. Et, comme je viens de le dire, on ne trouve apparemment pas non plus de verbe qui permette une telle interprétation ; je ne crois donc pas que c'est par hasard que je n'ai pas relevé d'exemple comme **Longuement parla Lancelot entre lui et le preudome*. Le sens d'un tel exemple serait en tout cas que Lancelot et le 'preudome' parlent à un tiers, cf. l'exemple de *semonst* (Queste 33.25) ci-dessus. Mais on voit que le comitatif, la coordination de deux arguments dans la structure sémantique, à la différence de la coordination phrastique ex. 37, ex. 40 b, peut être manifesté en structure de surface de deux façons différentes : ou bien on présente les deux participants au procès sur un pied d'égalité (construction 1), ou bien on souligne la priorité de l'un des participants, tout en ajoutant l'autre après coup (construction 2). Et c'est seulement la construction 1 qui peut exprimer, à la fois, comitativité et réciprocité.

2.5 Je proposerai alors les représentations sémantiques suivantes mises en rapport avec les constructions syntaxiques attestées. Pour simplifier l'exposé, j'utilise des exemples construits. Je ne donnerai pas des règles précises pour convertir les structures sémantiques en structures syntaxiques ; les arbres suivants seront, je l'espère, assez clairs pour communiquer l'essentiel de la description :

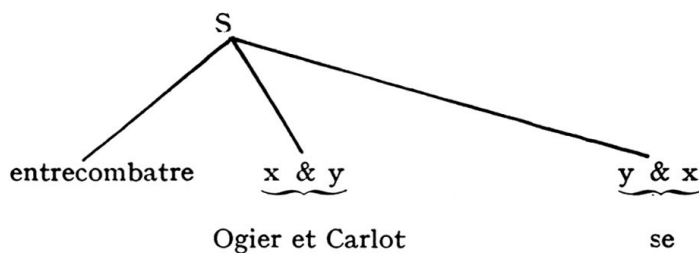
Ex. 57 *Comitativité :**a. construction 1 :**Entre Lancelot et l'escuier descendent.**b. construction 2 :**Lancelot descend entre lui et l'escuier.**Réciprocité :*

a. construction I :



Entre Ogier et Carlot se combattent.

b. construction à préfixe :



Ogier et Carlot s'entrecombattent.

Ce n'est peut-être pas sans intérêt de signaler qu'une identité formelle entre le comitatif et le réciproque se retrouve également dans d'autres langues, p. ex. en sanskrit :

- Ex. 58** *Comitatif* : Narah. putreṇa. mārge gacchati
 homme fils route marche
 nom. instr. instr. prés. actif
 ' l'homme marche avec son fils sur la route '
- Réciproque* : Ratnam ratnena saṁgacchate
 bijou bijou ensemble-vient
 nom. instr. préf. près. moyen
 ' le bijou se rencontre avec le bijou '
 (i.e. ' qui se ressemble s'assemble ')

Dans ces exemples, les deux constructions comportent le cas instrumental, et le réciproque, en outre, comporte la forme moyenne du verbe (cf. l'emploi du réfléchi en français) et, ici, le préfixe *sam-* ' ensemble ' (ou, en ancien français, ' entre- '). Dans les langues scandinaves, on pourrait citer des cas parallèles avec la préposition *med* ' avec ' (cf. les traductions françaises de l'ex. 58) ; on a p. ex. en danois :

- Ex. 59** *Comitatif* : a. Peter synger sangen med Jens.
 ' Pierre chante la chanson avec Jean '

- b. Peter og Jens synger sangen sammen.
 ' Pierre et Jean chantent la chanson ensemble

Réciproque : a. Peter slås med Jens.

' Pierre se bat avec Jean '

- b. Peter og Jens slås (med hinanden)

' Pierre et Jean se battent (l'un avec l'autre) '

3. On peut donc dans les différentes constructions syntaxiques de la préposition *entre* en ancien français voir une exploitation assez originale de cet élément, sémantiquement un prédicat à deux (ou plusieurs) arguments obligatoires, qui constitue une représentation lexicale de l'opérateur &. Désignant primitivement l'espace contenu entre deux termes :

Ex. 60 Ml't par avoit petit de plain *entr'eus .ij.* et de terre vuide (*Escoufle* 1090)

Ne sai quels genz... mistrent le feu *entr'aus et les Grex* (*Vill.* 247)

Quant li vilein *entre els* le virent (*Renart* 5.732)

Mes lur ami *entr'els* saillirent (*Brut* 1375)

Que moult a *entre faire et dire* (*Renart* 3.82, 5.107)

ce qui est encore transparent dans des exemples tels que 61, cf. aussi les exemples 45, 46 :

Ex. 61 *Entr'eus* sourde descorde taux (*Thebes* 549, cf. ex. 45 et 46)

Entr'eulz .ij. l'ame mistrent et moult bien la garderent (*Dits O* 122 ; il s'agit de deux anges)

Entre la gent paienne en seroiz plus doutez (*Barbastre* 822, cf. 1971 ; ici, le syntagme-*entre* joue presque le rôle d'un complément d'agent)

il peut servir à lier ces deux termes. C'est le syntagme ainsi constitué qui sert, en ancien français, à exprimer la comitativité, et, avec certains verbes, la réciprocité, le syntagme-*entre* étant apposé au sujet, ou, plus rarement, à un autre membre de la phrase. C'est ainsi que je propose d'interpréter les prétendus « sujets coordonnés par *entre* — *et* ».

Aussi en français moderne, *entre* connaît des emplois qui ressemblent à ses emplois en ancien français :

Ex. 62 Les mots se groupent *entre eux* pour former ce qu'on appelle un « groupe rythmique » (M. Léon, *Exercices systématiques de prononciation française*, 130. Paris 1976).

Et on peut signaler l'existence d'une tournure pareille en anglais :

Ex. 63 He chooses his companions and his expert pilot, and *between them* the ship is built and launched (M. C. Bowra, *Heroic Poetry*, 156. Londres 1964).

BIBLIOGRAPHIE

- FOULET, Lucien (1919). — *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris.
 GAMILLSCHEG, Ernst (1957). — *Historische französische Syntax*. Tübingen.
 GREIMAS, A. L. (1969). — *Dictionnaire de l'ancien français*. Paris.
 MÉNARD, Philippe (1973). — *Syntaxe de l'ancien français*. Bordeaux.
 MOIGNET, Gérard (1973). — *Grammaire de l'ancien français*. Paris.
 NYROP, Kr. (1899-1930). — *Grammaire historique de la langue française*, vol. VI. Copenhague.
 RAYNAUD DE LAGE, Guy (1964). — *Introduction à l'ancien français*. Paris.
 TOGEBOY, Knud (1974). — *Précis historique de grammaire française*. Copenhague.
 T-L = Tobler-Lommatzsch (1925). — *Altfranzösisches Wörterbuch*.

ŒUVRES CITÉES

- Aiol* = *Aiol*, éd. J. Normand et G. Raynaud, SATF, Paris 1877.
Ami = *Ami et Amile*, éd. P. F. Dembowski. CFMA 97, Champion, Paris 1969.
Aspremont = *Aspremont*, éd. L. Brandin. CFMA 19, 25, Champion, Paris 1924.
Barbastre = *Le siège de Barbastre*, éd. J.-L. Perrier. CFMA 54, Champion, Paris 1926.
Boron = Robert de Boron : *Le roman de l'estoire dou Graal*, éd. W. A. Nitze. CFMA 57, Champion, Paris 1927.
Brut = Wace : *Le roman de Brut*, éd. I. Arnold. SATF, Paris 1938-1940.
Clari = Robert de Clari : *La conquête de Constantinople*, éd. P. Lauer. CFMA 40, Champion, Paris 1956.
Couronnement = *Le Couronnement de Louis*, éd. E. Langlois. CFMA 22, Champion, Paris 1966.
Didot = *The Didot-Perceval*, éd. W. Roach. University of Pennsylvania Press, Philadelphia 1941.
Dits = Jehan de Saint-Quentin : *Dits en quatrains d'alexandrins monorimes*, éd. B. Munk Olsen. SATF, Picard, Paris 1978.
Dole = Jean Renart : *Le roman de la rose ou de Guillaume de Dole*, éd. F. Lecoy. CFMA 91, Champion, Paris 1966.
Erec = Chrétien de Troyes : *Erec et Enide*, éd. M. Roques. CFMA 80, Champion, Paris 1963.
Escoufle = Jean Renart : *L'Escoufle*, éd. F. Sweetser. TLF, Droz, Paris-Genève 1974.
Eustace = *La vie de Saint Eustace en prose*, éd. J. Murray. CFMA 60, Champion, Paris 1968.
Feuillée = Adam de la Halle : *Le jeu de la Feuillée*, éd. E. Langlois. CFMA 6, Champion, Paris 1923.
Floovant = *Floovant*, éd. S. Andolf. Upsal 1941.
Fou = *Fou*, 10^e conte de la *Vie des Pères*, éd. J. Chaurand. Droz, Genève 1971.
Jourdain = *Jourdain de Blaye*, éd. P. Dembowski. Chicago 1969.
Lancelot = Chrétien de Troyes : *Lancelot, le chevalier de la charrette*, éd. M. Roques. CFMA 86, Champion, Paris 1970.

- Lanval* = Marie de France : *Le lai de Lanval*, éd. J. Rychner. TLF, Droz, Paris-Genève 1958.
- Mousket* = Philippe Mousket : *Chronique rimée*, éd. F. de Reiffenberg. Bruxelles 1836-1838.
- Ogier* = *La chevalerie d'Ogier de Danemarche*, éd. M. Eusebi. Milan 1963.
- Piramus* = *Piramus et Tisbé*, éd. C. de Boer. CFMA 26, Champion, Paris 1921.
- Prise* = *La Prise d'Orange*, éd. C. Régnier. Klincksieck, Paris 1966.
- Queste* = *La Queste del saint Graal*, éd. A. Pauphilet. CFMA 26, Champion, Paris 1967.
- Raoul* = *Raoul de Cambrai*, éd. P. Meyer et A. Longnon. SATF, Paris 1882.
- Renart* = *Le roman de Renart*, éd. J. Dufournet. Garnier-Flammarion, Paris 1970.
- Roland* = *La chanson de Roland*, éd. A. Hilka. Niemeyer, Tübingen 1965.
- Silence* = Heldris de Cornueille : *Le roman de Silence*, éd. L. Thorpe. Heffer, Cambridge 1972.
- Thebes* = *Le roman de Thebes*, éd. G. Raynaud de Lage. CFMA 94, 96, Champion Paris 1966, 1968.
- Thomas* = Thomas : *Les fragments du roman de Tristan*, éd. B. H. Wind. TLF, Droz, Paris-Genève 1960.
- Vill.* = Villehardouin : *La conquête de Constantinople*, éd. E. Faral. Belles-Lettres, Paris 1961.
- Voyage* = *Le Voyage de Charlemagne*, éd. P. Aebischer. TLF, Droz, Paris-Genève 1965.
- Yvain* = Chrétien de Troyes : *Yvain, le chevalier au lion*, éd. M. Roques. CFMA 89, Champion, Paris 1971.